

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL  
AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT – MAGHREB  
PROGRAMME DE COOPÉRATION RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE  
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Termes de référence**

**Dans le cadre de l'analyse de la réforme de la Formation  
professionnelle et technique (FPT) en République Algérienne  
Démocratique et Populaire (RADP)**

**Étape de la validation du rapport de la mission  
d'identification et de la planification des actions  
privilégiées**

***Paul Inchauspé***  
**Consultant en éducation**

Le 21 juillet 2002

## 1.0 Contexte

L'Algérie connaît depuis quelques années une transition économique : d'une économie dirigée par l'État à une économie centrée sur l'initiative privée et la diversification des secteurs d'activité. Dans cette perspective, une série de réformes ont été mises en place sur la monnaie, le crédit, les investissements, le commerce, l'emploi, la privatisation des entreprises, la mise en place d'un marché boursier et l'appui aux PME. Le programme d'ajustement économique lancé en 1994 a produit des effets positifs surtout pour ce qui concerne la maîtrise des grands équilibres macro-économiques.

Toutefois, cette croissance est encore insuffisante et fragile, et elle n'a pas encore débouché sur une amélioration de l'offre d'emploi. Aujourd'hui, 70 % des jeunes âgés de 16 à 19 ans et 50 % des jeunes de 20 à 24 ans sont au chômage.

Les efforts accomplis par le système éducatif, avec un budget qui représente presque 7 % du PIB, n'ont que partiellement contrecarré les effets d'une croissance démographique qui est maintenant de 2 %. Le taux d'abandons scolaires est très élevé dans l'enseignement fondamental comme dans l'enseignement secondaire. L'appareil de formation professionnelle traite par conséquent une demande sociale produite par les échecs scolaires à tous les niveaux du système d'enseignement. Cette mission paraît éloigner la formation de son rôle de passerelle entre l'école et le travail, d'autant que la participation des milieux professionnels à l'orientation et à la mise en place des formations semble se limiter à un niveau formel de consultation.

Les autorités algériennes se sentent très concernées par l'amélioration de la compétitivité que l'on sait tributaire, dans une large mesure, du niveau de qualification des ressources humaines. Compte tenu de la concurrence et de l'ouverture des marchés, il est maintenant clair que la qualité de la ressource humaine sera considérée dans les pays du sud de la Méditerranée comme un facteur clé de la modernisation de l'économie au plan macro-économique et du développement de l'entreprise au niveau microéconomique. Elle sera l'élément fondamental de la compétitivité des entreprises algériennes dans l'environnement concurrentiel vers lequel celles-ci s'acheminent et qui les amènera très rapidement à s'organiser et à considérer la gestion des ressources humaines et l'élévation des compétences comme un investissement.

Le gouvernement algérien a traduit la priorité donnée au développement des ressources humaines en désignant une *Commission nationale de réforme du système*

*éducatif* (CNRS) destinée entre autres à donner à la formation professionnelle et technique une place de véritable pilier dans le système éducatif et de dispositif de transition vers l'emploi. Parmi les objectifs prioritaires arrêtés par le gouvernement pour le secteur en 2000, figurent entre autres la mise en adéquation des programmes de formation avec l'évolution des technologies, des métiers et des emplois, ainsi que la réhabilitation de la formation professionnelle dans sa vocation essentielle qui assure à l'apprenant des qualifications le rendant apte à l'exercice d'un métier.

Depuis 1996, le Canada apporte une collaboration significative aux efforts de mise à niveau de la formation professionnelle au Maghreb. Les résultats de ces interventions font état de l'importance de la FPT pour l'économie de la région, en particulier dans le cadre des accords d'association conclus avec l'Union Européenne et des implications pour la mise à niveau des entreprises. Les leçons opérationnelles de ces projets démontrent aussi la nécessité d'une action structurante au niveau des politiques et des stratégies de réforme de la FPT afin d'assurer la portée et la durabilité des partenariats institutionnels promus par ces projets.

En Algérie, les gouvernements de la RADP et du Canada ont convenu en 1996 de collaborer au niveau de la coopération. Des facteurs à la fois externes et internes n'ont pu à ce jour permettre la réalisation de ce projet. Compte tenu de la période écoulée et des changements profonds qu'a connus l'Algérie depuis, il s'avère nécessaire de revoir le contexte et les conditions dans lesquels un appui canadien pourrait être envisagé d'autant plus que les autorités algériennes ont exprimé leur intérêt de reprendre la collaboration avec le Canada dans ce domaine.

Une première mission canadienne, réalisée du 13 avril au 8 mai, a permis, de réaliser un premier état des lieux de la situation générale de la FPT en Algérie, de la nature des réformes engagées et d'identifier les principaux défis auxquels elle est confrontée. Cette mission a aussi permis la formulation de pistes d'action qu'il est nécessaire, aujourd'hui, de valider en profondeur auprès des autorités concernées et, suivant les avis reçus, de planifier une intervention canadienne qui devrait contenir des actions ponctuelles à court terme et des actions à plus long terme s'inscrivant dans un projet s'échelonnant sur plusieurs années dont le but et les objectifs auraient été convenus entre l'ACDI et les autorités algériennes C'est le but de la prochaine mission qui se déroulera du 20 septembre au 9 octobre 2002.

## **2.0 Objectifs et résultats attendus de la mission**

L'objectif premier de la mission est de procéder à la validation, auprès des autorités responsables, du rapport d'état des lieux et des pistes d'action, identifiées lors de la mission précédente, et d'en traduire leur réalisation dans des interventions canadiennes se déroulant tant à court terme qu'à long terme.

## **2.1 Les résultats attendus**

Les résultats visés par la réalisation de cette mission sont :

- valider et préciser auprès des hauts responsables du Ministère, et en fonction des développements récents, les principales conclusions et recommandations du rapport portant sur l'état des lieux de la FPT ;
- réaliser une présentation auprès des cadres supérieurs et des décideurs du ministère de l'approche canadienne en ingénierie de la formation et de la gestion en FPT ;
- déterminer, approfondir et planifier la réalisation des pistes d'action retenues suite à l'analyse réalisée et ajustée lors de la validation (identification des défis/enjeux des différentes interventions, identification des partenaires institutionnels, identification des conditions critiques de réalisation, etc.) ;
- identifier les secteurs où des grappes partenariales pourraient être élaborées en priorité et définir les éléments nécessaires à leur réalisation ;
- formuler des recommandations sur la mise en synergie des autres volets des interventions de l'ACDI en RADP au regard de la réforme de la FTP ;
- apporter un appui à l'ACDI dans ses discussions avec les partenaires au niveau de l'harmonisation des efforts.

## **2.2 Mandats spécifiques**

Les membres de la mission auront plus spécifiquement pour mandat de :

- réaliser un cahier de mission portant sur l'actualisation des objectifs à atteindre, sur la démarche à réaliser et de sa mise en contexte ;
- prendre connaissance des derniers développements de la réforme de la FPT en Algérie et se familiariser avec les orientations déjà mises en œuvre et leur état de réalisation ;
- s'informer auprès des autres bailleurs de fonds internationaux, particulièrement la Communauté Européenne (MEDA) et la Coopération française, des décisions et des actions prises au cours des derniers mois dans le cadre de leur appui à la réforme de la FPT en RADP ;
- en collaboration avec les autres membres de l'équipe de mission, déterminer la structure des travaux (cahier de mission), et identifier les différentes activités, rencontres, lectures et analyses devant être accomplies dans le cadre du présent mandat et qui permettront l'atteinte des résultats visés par la mission ;
- effectuer une mission en Algérie afin de procéder à la validation du rapport portant sur l'analyse de la réforme et l'état des lieux l'analyse et à la planification des actions à venir ;
- rencontrer les autorités locales responsables, en particulier les autorités chargées de la réforme, les partenaires du secteur privé et du milieu institutionnel ;
- travailler de concert avec les autres membres de l'équipe afin d'échanger sur les constats et harmoniser les conclusions et les recommandations du mandat ;
- participer avec les autres membres de l'équipe à la rédaction du rapport de mission et à la définition des paramètres de l'intervention canadienne, le cas échéant ;
- effectuer les déplacements nécessaires au siège de l'ACDI afin de rencontrer les responsables du programme et présenter le rapport de mission.

## **3.0 Les produits de la mission**

Les objectifs et les résultats attendus de cette mission se traduisent dans la livraison des produits suivants :

- un *Cahier de mission* qui trace en grands traits le contexte, les objectifs poursuivis et les résultats attendus ainsi que les principaux éléments méthodologiques ;
- la version préliminaire du rapport d'analyse déposée auprès de nos mandataires de l'ACDI ;

Ce rapport comprend les produits livrables suivants :

- L'identification de pistes d'action et des secteurs d'intervention où des grappes partenariales pourraient être définies ;
- La formulation de recommandations sur un programme éventuel d'interventions ;
- L'identification des éléments de base pour l'élaboration d'un Document d'approbation de projet (DAP).
- la version finale du rapport d'analyse actualisée en fonction des observations et des commentaires reçues.

## 4.0 Calendrier de la mission

Les principaux éléments du chronogramme de la mission sont les suivants :

<b>Activités</b>	<b>Dates</b>
Session de travail avec le conseiller général en FP pour le Maghreb	25 juillet 2002
Session de travail au siège social de l'ACDI (Gatineau)	Août – septembre 2002
Dépôt du cahier de mission	Semaine du 2 septembre 2002
Mission en Algérie	20 septembre au 9 octobre inclusivement
Dépôt de la version préliminaire du rapport et session de travail au siège social de l'ACDI (Gatineau)	Semaine du 11 novembre 2002
Dépôt de la version finale du rapport de la mission	Première semaine de décembre

## 5.0 Niveau d'effort et budget

### Niveau d'effort

Mise à jour de la revue documentaire	2 jours
Préparation du cahier de mission	3 jours
Réunion à l'ACDI (avant et après mission)	2 jours
Mission en Algérie avec déplacement	20 jours
Rédaction de rapport et production du cadre logique	10 jours

**Total** **37 jours**

### Budget estimatif

37 jours x 661,25\$	24 466,25 \$
Indemnité (2 x 60\$) (Canada)	120 \$
Déplacements Canada - Algérie (vols)	3 000 \$
Indemnité mission (Hébergement+per diem (20 x 250\$))	5 000 \$
Allocations pour voyages	600 \$
Déplacements sur le terrain	1,000 \$
Déplacements (2) à l'ACDI	400 \$
Communications et production	800 \$

**Total** **35 386,25 \$**

Durée du mandat : juillet à décembre 2002

***Paul Inchauspé***  
***515, avenue Champagneur***  
***Montréal (Québec)***  
***H2V 3P4***